

CHARTRE D'ENGAGEMENT

Le Service Civique permet aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager dans une mission au service de la collectivité afin de vivre et de partager une expérience enrichissante et d'accomplir un acte citoyen reconnu et valorisé. 3 axes de projets majeurs peuvent être identifiés : le Sport Santé, le Sport pour Tous, le Sport Citoyen-Social et Solidaire.

6 missions essentielles peuvent être déployées au sein du club en lien avec la politique fédérale :



Déploiement du Foot pour Tous

Grâce au Foot Loisir



Règles de vie

et engagement citoyen

Programme Educatif Fédéral



Développement du Football Féminin



Promotion du Foot à l'Ecole



Accompagnement Scolaire



Solidarité et aide aux publics vulnérables

OBLIGATIONS RECIPROQUES



Club

- Identification d'un tuteur spécifique
- Formation du tuteur
- Définition et accompagnement de la mission
- **Verser la prestation de 107,58€/mois au volontaire** en tant qu'organisme d'accueil
- Accompagner le volontaire dans son projet d'avenir



Jeune

- Une attitude responsable et respectueuse
- Une contribution active à la vie du club
- Consacrer 24 heures/semaine aux différentes missions
- **Participation obligatoire aux formations** : PSC1 + Civisme & Citoyenneté
- Participation aux rassemblements organisés par le DMF



District Mosellan de Football

- Suivi des formalités administratives
- Organisation d'une journée d'accueil
- Mis en œuvre d'un programme de formation
- Une mise en situation sur des projets pédagogiques
- Accès aux outils du Programme Educatif Fédéral
- Remise d'un kit matériel « Service Civique »

Structure d'accueil

Service Civique

District Mosellan
de Football

Club :

Prénom/Nom

C.Sollner Président du DMF